

# Résolution sur la grave crise politique, humanitaire et des droits de l'homme au Soudan, en particulier violences sexuelles et viols d'enfants

2025/2595(RSP) - 13/03/2025 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 575 voix pour, 7 contre et 35 abstentions, une résolution sur la grave crise politique, humanitaire et des droits de l'homme au Soudan, en particulier les violences sexuelles et les viols d'enfants.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, ECR, Renew, Verts/ALE, The Left.

Les forces armées soudanaises et les forces de soutien rapide s'affrontent depuis avril 2023 pour contrôler le Soudan et ses ressources. 13 millions de personnes ont été déplacées de force en raison du conflit. Près des deux tiers de la population soudanaise, dont 16 millions d'enfants, ont cruellement besoin d'aide humanitaire. Environ 12,1 millions de personnes sont exposées au risque de violences sexistes, notamment le viol et le mariage forcé tandis que 221 viols d'enfants ont été signalés depuis le début de l'année 2024.

Le Parlement a demandé à toutes les parties de cesser immédiatement les hostilités, de rechercher une solution négociée et de garantir un accès en toute sécurité et sans restriction aux acteurs humanitaires, notamment au Programme alimentaire mondial.

Les députés ont condamné fermement les attaques aveugles contre les civils et les violences sexuelles généralisées commises à l'encontre des femmes et des enfants par les forces armées soudanaises et les forces de soutien rapide. Ils ont demandé à toutes les parties de mettre un terme à ces atrocités et à ces crimes de guerre, notamment au viol d'enfants. Les actions belligérantes doivent également cesser de recruter et d'utiliser des enfants soldats.

Le Parlement a demandé au Conseil, à la Commission et à l'UE :

- d'adopter des mesures et des sanctions ciblées à l'encontre des entités et des officiers responsables de graves violations des droits de l'homme;
- de prendre des mesures contre tous les acteurs qui violent l'embargo des Nations unies sur les armes au Darfour et de soutenir son élargissement à l'ensemble du Soudan;
- de soutenir l'enquête ouverte par la Cour pénale internationale pour génocide, crimes de guerre et crimes contre l'humanité au Darfour et d'appuyer les travaux de la mission d'établissement des faits des Nations unies au Soudan;
- d'accroître l'aide humanitaire en faveur du Soudan et des pays voisins, de financer les aides en faveur des survivants de violences sexuelles et de continuer à financer les programmes locaux de résilience et de protection, qui garantissent les droits des femmes et des enfants et l'égalité entre les hommes et les femmes.